



3ème degré général de qualification

5^e année

Professeur : B. Pigeon

Année scolaire : 2024/2025

1. Objectifs

Les mathématiques sont scientifiques :

- elles identifient des objets géométriques, des grandeurs, des nombres et des lois statistiques ;
- elles construisent des outils pour permettre de représenter le réel : un schéma, une équation, un concept, une définition, un modèle, une fonction ;

Les mathématiques sont scolaires :

- elles forment une approche du réel liée à un ensemble de connaissances et de compétences construites en fonction des mathématiques scientifiques ;
- elles sont également structurées autour d'un enseignement et en fonction de ses finalités sociétales.

2. Compétences

Le cours de mathématique du 3^e degré vise à développer l'autonomie de l'élève.

Les matières sont vues dans des contextes suffisamment larges pour que l'élève puisse prendre des initiatives, développer de multiples compétences, mobiliser dans d'autres disciplines les ressources développées et développer l'esprit critique.

Le cours de mathématiques du 3^e degré de qualification technique a pour but d'approfondir les aspects de base, à dépasser les niveaux d'abstraction déjà atteints afin de préparer l'élève à pratiquer une citoyenneté responsable, à s'insérer dans la vie sociale et culturelle, à suivre des formations professionnelles dans le cadre du métier qu'il a choisi.

Dans la mesure du possible, l'utilisation de l'outil informatique sera privilégié.

Afin de développer ces compétences, l'élève met en place 3 processus différents qui seront évalués :

- **Connaître** : Construire et expliciter des ressources ;
- **Appliquer** : Mobiliser des acquis identifiés ;
- **Transférer** : Mobiliser des acquis en autonomie.

3. Savoirs

Période	Thème
Septembre à décembre (20 périodes)	Approche graphique d'une fonction
Février à mars (18 périodes)	Statistiques à une variable
Avril à juin (16 périodes)	Statistiques à deux variables

4. Évaluations

La répartition des points des évaluations sera de :

- **70 %** lors des différents contrôles de synthèse
- et de **30 %** pour l'examen de juin.

5. Communication

Le professeur reste disponible pour toutes questions à l'adresse b.pigeon@teacher.csdmedu.be (adresse fournie par l'école). **Le mail sera le moyen de communication électronique exclusif** (et non la messagerie Teams ou autres). Le professeur s'engage à répondre dans les 48 heures. L'adresse mail de l'élève sera demandée en début d'année quelle soit celle fournie par l'école ou non. A charge de l'élève d'informer le professeur en cas de changement d'adresse mail.

L'ensemble des documents fournis (support écrits, diagramme, photographies, vidéos) seront disponibles à l'adresse : <https://csdmedu.phyllum.be/5EQ/Math/>.

Après le 27 août 2025 et jusqu'au 31 décembre 2025, l'adresse de référence sera <https://csdmedu.phyllum.be/archives/23-4/5EQ/Math/>.

6. Les critères de réussite

L'ensemble des enseignants de l'école adhère à des critères généraux définis collégialement. Ainsi, « Toute production est évaluée sur la base de certains critères :

- ◆ La **cohérence** et la **pertinence** : la production (= la réponse) est-elle logique et intelligente ?
- ◆ La **langue** : la production est-elle exprimée correctement ?
- ◆ La **présentation** : le support de la production est-il soigné ?
- ◆ La **précision** : la production comporte-t-elle des détails ?
- ◆ L'**autonomie** : la production marque-t-elle des démarches personnelles ?

7. Matériel requis

L'élève a besoin de **bics de différentes couleurs**, d'une latte graduée, d'une **équerre aristo**, d'un **classeur A4 séparé**, d'un bloc de feuille A4, de feuilles à en-tête d'évaluation et d'une **calculatrice scientifique**. L'élève est tenu d'apporter l'ensemble de ses notes et des feuilles distribuées, ainsi que de toutes ses évaluations. Le professeur peut vérifier, à tout moment, l'ordre et l'état du cours de l'élève.

8. Absence

En cas d'absence, l'élève est tenu de **s'informer dans les plus brefs délais** de la matière vue **avant le cours**, de photocopier les éventuelles feuilles fournies aux cours et de se mettre à jour.

9. Remédiation

En cas de difficultés, même en l'absence d'échec, des **explications doivent être demandées**, celles-ci pourront alors être individualisées et données hors des heures de cours (récréation, temps de midi, après 16h30).

Signatures

Élève

Responsable légal de l'élève

Professeur